



Saisissez ici un nom, un

- Veuillez sélectionner -



BARILOCHE 100 PROPLAN Plant Protection Company, S.L.

Mis à jour le 22/09/

N° AMM :
2150085TYPE DE PRODUIT :
PPPSTATUT DU PRODUIT :
Générique1ÈRE AUTORISATION :
15/04/2015

AUTORISÉ

SECONDS NOMS COMMERCIAUX : CLOPYR 100

ALLER AUX
USAGES

Substances actives et formulation

COMPOSITION (DE LA SPÉCIALITÉ) EN SUBSTANCE ACTIVE

Clopyralid

Sous forme de : clopyralid : 100 g/L

FORMULATION

Concentré soluble

FONCTIONS/ACTIVITÉS

Herbicide

GAMME D'USAGE

Professionnel

Spécialité similaire à

[LONTREL 100](#)

Conditions d'emploi générales

Environnement faune

Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

Environnement flore

- Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone adjacente non cultivée.

Environnement milieu

- Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer de produit contenant du clopyralid :

plus d'une fois par an à la dose de 1,25 L/ha (125 g sa/ha) sur crucifères oléagineuses et maïs (à partir du 1er avril pour le maïs), plus d'une fois par an à la dose de 1 L/ha (100 g sa/ha) sur cultures porte-graines mineures, @ plus d'une fois tous les 2 ans à la dose de 1,25 L/ha (125 g sa/ha) sur forêt, betterave potagère, lin et sorgho.

Utilisation

- Pour les cultures sur lesquelles l'utilisation de clopyralid n'est pas autorisée, respecter un délai de 125 jours entre l'application du produit et le semis ou la plantation.

Délai de rentrée

- 6 heures en plein champ, 8 heures en milieu fermé

Protection de l'opérateur

- Pour l'opérateur, porter :

- Pendant le mélange/chargement

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3

- Bottes de protection conforme à la réglementation et selon la norme EN 13 832-3

- Lunettes de sécurité conforme à la réglementation et selon la norme EN 166

- Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant

- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée.

- Pendant l'application - Pulvérisateur vers le bas

Si application avec tracteur avec cabine

- Bottes de protection conforme à la réglementation et selon la norme EN 13 832-3

- Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage d'au moins 230 g/m² avec traitement déperlant
- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine ;
- Si application avec tracteur sans cabine :
- Bottes de protection conforme à la réglementation et selon la norme EN 13 832-3
- Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant
- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation.
- Pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation
- Gants en nitrile certifiés EN 374-3
- Bottes de protection conforme à la réglementation et selon la norme EN 13 832-3
- Lunettes de sécurité conforme à la réglementation et selon la norme EN 166
- Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant
- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à Protection du travailleur
- Pour le travailleur, porter une combinaison de travail (cotte en coton/polyester 35%/65% - grammage d'au moins 230 g/m²) avec traitement déperlant et, en cas de contact avec la culture traitée, le port de gants en nitrile certifiés EN 374-3."

Classement

PHRASE DE RISQUE

- EUH401** : Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement
- EUH210** : Fiche de données de sécurité disponible sur demande

PHRASE DE PRUDENCE

Pour les informations concernant les phrases de prudence se référer à l'étiquetage du produit.

Le titulaire de l'autorisation est responsable de la conformité de la Fiche de données de sécurité avec la classification retenue ci-dessus

Usages / Cultures

Culture de référence

Culture autorisée

USAGES AUTORISÉS

15055911 Betterave industrielle et fourragère*Désherbage

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1,25 L/ha	1	Min : 10 Max : 39		5 m	-	5 m

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Saison : de début avril à l'été.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

22/05/2015

15205901 Crucifères oléagineuses*Désherbage

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1,25 L/ha	1	Min : 30 Max : 51		5 m	-	5 m

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

crucifères oléagineuses sauf lin: Pour le lin, se référer à l'usage lin. Saison: (printemps : à partir du 15 février).

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

22/05/2015

15505902 Lin*Désherbage

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1,25 L/ha	1	Min : 30 Max : 51	42 jour(s)	5 m	-	5 m

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Uniquement sur lin textile: Uniquement sur lin textile. - Saison : (printemps). - Une application tous les 2 ans.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

22/05/2015

15555901 Maïs*Désherbage

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1,25 L/ha	1	Min : 10 Max : 32	42 jour(s)	5 m	-	5 m

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Maïs ensilage: Pour le sorgho, se référer à l'usage sorgho. Saison : (printemps) à partir du 1er avril.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

22/05/2015

15555901 Maïs*Désherbage

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1,25 L/ha	1	Min : 10 Max : 32		5 m	-	5 m

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Maïs grain: Pour le sorgho, se référer à l'usage sorgho. -Saison : (printemps) à partir du 1er avril.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

22/05/2015

10995900 Porte graine*Désherbage

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	-		5 m	-	5 m

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Epinard porte graines: Stade : application entre les stades 3-4 feuilles et début de montaison.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

22/05/2015

10995900 Porte graine*Désherbage

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	-		5 m	-	5 m

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Roquette porte graines: Stade : application entre les stades rosette et début de montaison

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

22/05/2015

10995900 Porte graine*Désherbage

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	-		5 m	-	5 m

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Oignon, poireau, ciboulette, navet, radis, choux, betteraves potagères, poirée, oeillet, lin rouge, épinard et roquette:

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

22/05/2015

15565901 Sorgho*Désherbage (1)

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1,25 L/ha	1	Min : 14 Max : 18	42 jour(s)	5 m	-	5 m

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Uniquement Sorgho ensilage Sauf maïs : Saison : (printemps : à partir du 1er avril). - Une application tous les 2 ans.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

22/05/2015

15565901 Sorgho*Désherbage (1)

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1,25 L/ha	1	Min : 14 Max : 18		5 m	-	5 m

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Uniquement Sorgho grain Sauf maïs : Saison : (printemps : à partir du 1er avril). - Une application tous les 2 ans.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

22/05/2015

Usages / Cultures

Culture de référence

Culture autorisée

USAGES RETIRÉS

Il n'y a pas d'usages correspondants.

Version produit v4.2

[FAQ et Contact](#) | [Mentions légales](#) | [Site ANSES](#) |